DSDEN 57
MOUVEMENT 2021
Poste à profil

REFERENT SCOLARITE MDPH

Localisation du poste : Maison Départementale des Personnes Handicapées
1 rue Claude CHAPPE Bâtiment D
BP. 95213
57076 METZ Cedex
03.87.21.83.00

RESPONSABLE HIERARCHIQUE : DASEN : IEN ECOLE INCLUSIVE
RESPONSABLE FONCTIONNEL Direct : Directeur / Médecin Coordonnateur de la MDPH.

Organisation du temps de travail :

L'organisation du service des référents scolarité MDPH est assujettie au fonctionnement de l'Education Nationale et en adéquation avec le déroulement de l'année scolaire.
Basée sur une définition de principe des horaires hebdomadaires et des congés, elle sera néanmoins modulable sur l'année scolaire, en fonction du calendrier des procédures EN, du volume des tâches et des réunions institutionnelles. Cette nécessaire souplesse devrait permettre d'assurer la continuité du service des usagers et la bonne gestion des dossiers. Elle supposera que, dans un climat de confiance et en toute transparence, les enseignants mis à disposition fassent preuve de disponibilité et d'adaptabilité sans que leur statut et son caractère attractif en soient altérés.
La base horaire est de 1607 heures/annuelles.

Missions du poste :

 Participer à l'élaboration du plan personnalisé de compensation du Handicap (PPCH) des enfants/adolescents/jeunes adultes en situation de handicap dans lequel figure le projet personnalisé de scolarisation (PPS) à partir du projet de vie et selon les procédures de fonctionnement définies au sein de la MDPH.
 Constituer une personne ressource dans son domaine de compétence, contribuer à développer le partenariat et accompagner les enfants/adolescents/jeunes adultes en situation de handicap et leurs familles.

Activités spécifiques et connaissances techniques requises

Activités spécifiques du titulaire du poste	Connaissances techniques requises
- Participer en binôme avec un instructeur/référent de dossier aux cellules de primo-évaluation. - Recueillir des éléments d'évaluation relatifs à la situation de la personne. - Animer les équipes pluridisciplinaires chargées d'évaluer les besoins de compensation des enfants / adolescents/ jeunes adultes. -Rencontrer des familles et des personnes en situation de handicap lors d'entretiens d'évaluation ou de recueil d'informations. - Participer au sein de l'équipe pluridisciplinaire à l'analyse des déficiences et retentissements et fixer un taux d'incapacité en lien avec les textes réglementaires. -Veiller à la conformité et à la légalité des propositions faites par l'Equipe Pluridisciplinaire à la CDAPH.	Connaitre la législation relative aux personnes en situation de handicap. Connaitre les dispositifs de l'Education Nationale et leurs fonctionnements Connaitre le champ médico-social ainsi que les nouveaux dispositifs et expérimentations (DITEP, Dispositifs IEM, PCPE …) liés à l'évolution de l'offre territoriale. Connaître l'organisation de la MDPH et l'environnement institutionnel Connaitre des adaptations et aménagements pédagogiques en lien avec les différents troubles. Connaitre et appliquer les principes et supports de la Réponse Accompagnée Pour Tous. Être capable d'évaluer une situation globale, de produire des synthèses et d'émettre des propositions.

- Assurer la diffusion de l'information aux acteurs concernés et fournir aux usagers des explications personnalisées sur les propositions réalisées. - Présenter des dossiers et les arguments retenus par l'équipe pluridisciplinaire auprès de la CDAPH pour une prise de décision éclairée. - Rechercher les structures adaptées aux besoins de compensation - Assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prise par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en lien étroit avec les différents partenaires (médico-social, enseignant référent, etc.) -Travailler en lien étroit avec le conseiller technique et les référents de dossiers/instructeurs. - Co-animer avec le conseiller technique les Groupes Opérationnels de Synthèses et les Sections Spécialisées pour les situations complexes. - Contribuer à la bonne articulation avec l'équipe d'instructeurs/référents de dossiers, les membres de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, les enseignants référents, les professionnels du champ médico-social, social, médical… - En tant que Référent de la scolarisation basé à la MDPH participer aux groupes de réflexions nationaux des référents animés par la CNSA. -Veiller au respect des procédures.	Être capable de s'adapter, de s'organiser et de suivre plusieurs dossiers simultanément. Être capable de s'inscrire dans une démarche participative et maîtriser les techniques de concertation, conciliation et négociation, à l'externe comme à l'interne Être capable de créer et maîtriser les supports écrits de compte-rendu de réunion et de communication de décision. Être capable de collaborer à un travail d'équipe en interne ou interinstitutionnel. Être capable d'utiliser des outils de bureautique et les applications métier de la MDPH. **Etre titulaire du CAPPEI ou du CAPASH /2CASH**
<u>Déplacements</u> : Fréquents sur le département Ponctuels en Région Grand Est et Région Parisienne	
CONTACTS	
DSDEN57 (IEN ECOLE INCLUSIVE) : ce.dsden57-ien-ash@ac-nancy-metz.fr MDPH : marie-helene.lunardi@moselle.fr	